



DSAC

# BULLETIN DE RECOMMANDATION

défini par la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

**BR 2018-ULM-001**

**ULM RANS**

## Câbles de commandes de vol – Inspection périodique

### 1. MATÉRIELS CONCERNÉS

Le présent Bulletin de Recommandation (BR) concerne tous les ULM RANS.

### 2. RAISONS

Un câble de palonnier d'un ULM de type RANS S-7 Courier s'est rompu en vol, le 12 août 2014 à Cambaie (974).

Dans son rapport d'enquête le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) a identifié que la documentation utilisée par le propriétaire de cet appareil ne mentionnait pas de contrôle des câbles de commandes de vol primaires.

### 3. RECOMMANDATION

La DGAC rappelle la nécessité d'inspecter régulièrement les câbles de commandes de vol primaires selon une méthode appropriée.

La DGAC recommande à tous les utilisateurs d'ULM RANS de mettre à jour le programme d'entretien de leur ULM en application des recommandations du constructeur RANS Designs (USA) en matière de contrôle de câbles de commande de vol primaire ou, à défaut\*, les recommandations de l'Advisory Circular (AC) 43.13-1B.

\*c'est-à-dire dans le cas où il n'existe pas de documentation d'entretien du constructeur applicable au modèle de l'ULM ou si la documentation du constructeur ne précise pas la périodicité ou les modalités du contrôle des câbles de commandes de vol.

### 4. RÉFÉRENCES :

Rapport d'enquête émis par le BEA en novembre 2017 relatif à l'accident du 12 août 2014 de l'ULM 974GL ([https://www.bea.aero/uploads/tx\\_elydbrapports/974-1140812.pdf](https://www.bea.aero/uploads/tx_elydbrapports/974-1140812.pdf)).

Advisory Circular 43.13-1B ([https://www.faa.gov/documentLibrary/media/Advisory\\_Circular/AC\\_43.13-1B\\_w-chg1.pdf](https://www.faa.gov/documentLibrary/media/Advisory_Circular/AC_43.13-1B_w-chg1.pdf))

### 5. CONTACTS :

Pour les questions concernant le contenu technique de ce BR, contacter :

DGAC  
DSAC/NO/NAV  
50 rue Henry Farman  
75720 PARIS Cedex 15  
Fax : 01 58 09 43 47  
[ulm@aviation-civile.gouv.fr](mailto:ulm@aviation-civile.gouv.fr)